



TERMES DE RÉFÉRENCE

FONCTIONNAIRE PRINCIPAL CHARGÉ DE PROJET - NUTRITION (PROGRAMME INTÉGRÉ DE NUTRITION DE LA SADC)

Lieu d'affectation : Gaborone, Botswana

1.0 CONTEXTE

La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) constitue un bloc régional de 16 États membres et cumule une population totale de plus de 400 millions d'habitants. Elle a pour mission de favoriser, de manière pérenne et équitable, la croissance économique ainsi que le développement socioéconomique fondé sur le renforcement de la coopération, la bonne gouvernance, la paix et la sécurité durables. Cette ambition vise à transformer la Région en un acteur compétitif et influent de l'économie mondiale.

La région de la SADC connaît une crise nutritionnelle persistante, qui se caractérise par le retard de croissance de 34 % des enfants de moins de cinq ans. Parallèlement, la prévalence du surpoids infantile est passée de 4,9 % en 2024 à 5,2 % en 2025. L'anémie chez les femmes en âge de procréer demeure élevée et concerne plus d'une femme sur trois. Même si le taux d'allaitement maternel exclusif progresse, la malnutrition persiste en raison d'une alimentation peu diversifiée, de la pauvreté, des maladies et des chocs climatiques. Ces tendances soulignent l'urgence de renforcer des interventions coordonnées et multisectorielles afin d'améliorer la nutrition, la sécurité alimentaire et les résultats sanitaires dans l'ensemble de la Région.

2.0 CONTEXTE

La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), avec l'appui du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), met en œuvre le Programme intégré de nutrition de la SADC, un projet prioritaire au titre du Plan indicatif régional de développement stratégique (RISDP 2020-2030). Ce projet est destiné à trouver des solutions aux problèmes nutritionnels persistants et émergents dans la Région, notamment la sous-nutrition, les carences en micronutriments, l'émaciation, le surpoids, l'obésité et l'accès inéquitable aux aliments nutritifs, sains et sûrs.

Le programme repose sur une approche multisectorielle et systémique : il articule ses interventions autour des domaines de l'alimentation, de la santé, de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (WASH), de l'éducation et de la protection sociale et vise en même temps à accroître la responsabilité des États

membres dans la réalisation des objectifs nutritionnels. Sa mise en œuvre s'appuie sur les principaux cadres régionaux et les directives mondiales actuelles, notamment les cadres d'action pour la nutrition maternelle et l'alimentation complémentaire, les lignes directrices de l'OMS (2023) sur la prévention et la prise en charge de l'émaciation infantile et de l'œdème nutritionnel, les normes minimales de la SADC pour l'enrichissement des aliments, ainsi que le Code international et la résolution 69.9 de l'Assemblée mondiale de la Santé (WHA) encadrant la commercialisation des substituts du lait maternel. À ces priorités s'ajoutent les nouveaux impératifs régionaux de lutte contre le surpoids et l'obésité, l'initiative « First Foods Africa », ainsi que le programme de transformation des systèmes alimentaires.

Par ailleurs, ce programme a pour objectif d'améliorer les résultats nutritionnels dans la Région en facilitant l'accès à une alimentation saine, sûre et diversifiée, en promouvant le bien-être des femmes et des adolescents et en renforçant les mécanismes de prévention et de détection de la malnutrition. C'est dans ce contexte que le Secrétariat de la SADC recrute un fonctionnaire principal chargé du projet - Nutrition, qui pilotera la mise en œuvre du programme pour un (1) an, renouvelable sous réserve de disponibilité des ressources.

3.0 DESCRIPTIF DU POSTE

Le fonctionnaire principal chargé du projet assure la direction et la coordination de la planification, de l'exécution, du suivi et de l'élaboration des rapports du programme intégré de nutrition de la SADC. Il veille à la réalisation des objectifs fixés dans le domaine de résultat clé « Santé et nutrition » de la SADC et fournit un appui technique de haut niveau aux États membres dans le traitement des questions connexes.

Principales responsabilités :

Coordination régionale et gouvernance

- Organiser et faciliter la tenue des réunions de coordination des programmes de nutrition dans la Région, notamment :
- Organiser les réunions du Comité technique de pilotage de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (FNS) de la SADC et assurer auprès de celui-ci la fonction de secrétariat.
- Mettre en œuvre le plan d'action de la feuille de route pour l'enrichissement des aliments destinée à la Région.
- Faciliter l'élaboration de l'ordre du jour, de la documentation et le suivi des actions.
- Planifier et soutenir les réunions de coordination des interventions d'urgence, en établissant des liens opérationnels avec les secteurs clés tels que la gestion des risques de catastrophe, la sécurité alimentaire, WASH, la protection sociale, l'éducation, l'industrie, les finances et les médias et en intégrant les questions transversales concernant la jeunesse et le genre aux discussions.
- Coordonner le processus mis en place par la SADC en faveur de l'harmonisation des normes nutritionnelles, telles que celles liées aux aliments complémentaires commerciaux et aliments enrichis, en collaboration avec le réseau de coopération de la SADC pour la normalisation et les partenaires du domaine.
- Consolider le programme régional de nutrition destiné aux mères et aux adolescents.
- Soutenir l'adoption par les États membres du code international de commercialisation des substituts du lait maternel.

Renforcement des capacités et appui technique à l'intention des États membres

- Concevoir, coordonner et mettre en œuvre des programmes de renforcement des capacités pour les États membres, à travers des webinaires, des échanges bilatéraux et une assistance technique dans les domaines prioritaires de la nutrition, notamment la transition de la supplémentation en fer et acide folique vers une supplémentation en micronutriments multiples, ainsi que le financement public de la nutrition.
- Soutenir les États membres pour qu'ils adoptent des règlements sur l'enrichissement des aliments afin de remédier aux carences en micronutriments.
- Coordonner l'application du code international de commercialisation des substituts du lait maternel, le déploiement du cadre d'action pour la nutrition maternelle et les programmes de lutte contre le surpoids et l'obésité.
- Soutenir le renforcement de capacités liées à l'élaboration de plans d'action nationaux sur l'émaciation/malnutrition aiguë ainsi que les stratégies nutritionnelles globales.
- Contribuer à doter les laboratoires des moyens nécessaires pour tester les nutriments et les biomarqueurs.
- Renforcer la surveillance de la nutrition dans tous les États membres.

Connaissance des produits, élaboration de politiques et promotion des intérêts

- Élaborer et soumettre des rapports d'étapes techniques ainsi que d'autres rapports conformément aux exigences de l'organisation.
- Diriger et coordonner l'élaboration de documents de référence régionaux sur la nutrition.
- Faciliter, dans la Région, les consultations et les processus techniques en faveur de l'élaboration des politiques de nutrition de la SADC, y compris la stratégie de la SADC pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (2025–2036).
- Appuyer la documentation et la visibilité de la nutrition dans les rapports phares de la SADC et dans les ordres du jour annotés des réunions ministérielles, notamment la synthèse de l'évaluation régionale de la vulnérabilité de la SADC et les rapports du système d'alerte précoce.
- Élaborer et diffuser des orientations et normes régionales.
- Encadrer les États membres afin de les aider à adapter et à transposer les orientations, politiques et stratégies régionales et mondiales dans leurs politiques et leurs cadres de mise en œuvre nationaux.
- Faciliter les visites de pays et entreprendre des missions pour renforcer l'adoption des orientations régionales en matière de nutrition.

Gestion de programme, partenariats et conformité

- Appuyer la planification, la budgétisation et le suivi du programme, en veillant à leur adéquation avec les plans de travail et les budgets approuvés.
- Assurer le respect des politiques de la SADC, ainsi que des exigences en matière fiduciaire, de production de rapports et de mesures de sauvegarde.
- Consolider la collaboration avec les agences des Nations Unies, les États membres, les partenaires au développement, le milieu universitaire et les institutions techniques.
- Contribuer à la promotion des intérêts visant à accroître les investissements des États membres et la mobilisation des financements nationaux en faveur de la nutrition.
- Coordonner la mise en œuvre du Programme intégré de nutrition de la SADC, conformément aux politiques et aux procédures de la SADC.

- Contribuer à l'élaboration des rapports techniques et des autres produits livrables du projet.
- Fournir un appui technique à la conception des plans, des termes de référence et des stratégies pour l'ensemble des composantes du projet.
- Assurer le suivi régulier des progrès de chaque volet du programme et ajuster, lorsque nécessaire, les mesures pour garantir la pleine réalisation des objectifs.
- Exécuter toute autre tâche qui pourrait lui être assignée.

4.0 COMPÉTENCES

- Négocier, développer des relations et établir un réseau professionnel.
- Organiser le travail (planification, budgétisation, gestion du temps, priorisation des tâches).
- Posséder des compétences en recherche, analyse et résolution de problèmes.
- Disposer de bonnes compétences rédactionnelles, incluant la rédaction de propositions de projets.
- Être en mesure de travailler de manière indépendante.
- Pouvoir présenter ses idées et rallier le soutien en leur faveur dans un environnement de travail international et multiculturel, avec preuve à l'appui.
- Pouvoir représenter la SADC au cours de réunions stratégiques et dans les forums sur la nutrition.
- Être en mesure de conserver la confidentialité et de faire preuve de tact dans des situations sensibles.
- Démontrer une bonne compréhension de l'organisation et savoir mobiliser les ressources pour atteindre les objectifs.
- Faire preuve de professionnalisme et adhérer à une bonne éthique du travail.
- Faire preuve de résilience, de volonté, de motivation.
- Être axé(e) sur les résultats et la performance.
- Avoir l'esprit d'équipe et posséder des compétences en communication

5.0 ÉDUCATION/FORMATION

- Être titulaire au moins d'un diplôme de niveau maîtrise (Master) dans la santé et la nutrition publiques, le développement de la nutrition, les systèmes alimentaires ou un domaine connexe.
- Détenir un diplôme de niveau licence (Bachelor) en science nutritionnelle serait un avantage additionnel.

6.0. EXPÉRIENCE

- Disposer d'une expérience d'au moins 10 à 15 ans dans le domaine de la nutrition, en particulier la nutrition infantile et les programmes de développement.
- Posséder une expérience avérée dans la promotion des intérêts et le renforcement de partenariats, acquise notamment auprès d'organisations intergouvernementales.
- Disposer d'une expérience avérée dans la réforme des politiques publiques et la mise en œuvre de programmes au sein de pays en développement.

- Avoir d'excellentes capacités de communication et disposer d'une expérience avérée dans la coordination régionale, l'appui aux politiques et le renforcement des capacités.
- Posséder des connaissances techniques solides dans les domaines de la nutrition maternelle et infantile, l'enrichissement des aliments, les systèmes alimentaires, l'émaciation et les approches nutritionnelles multisectorielles.
- Il est fortement recommandé d'avoir travaillé au préalable au sein d'organisations intergouvernementales, d'agences des Nations Unies ou auprès de partenaires de développement.

7. DURÉE DU PROJET

Un (1) an, avec prorogation possible sous réserve de la disponibilité de fonds à cet effet.

8. RÉMUNÉRATION

Barème salarial de la SADC pour le grade 4

Salaire de base : 65,460 USD par an

9. LIMITE D'ÂGE DE RECRUTEMENT

52 ans au maximum et être citoyen de la Région de la SADC.